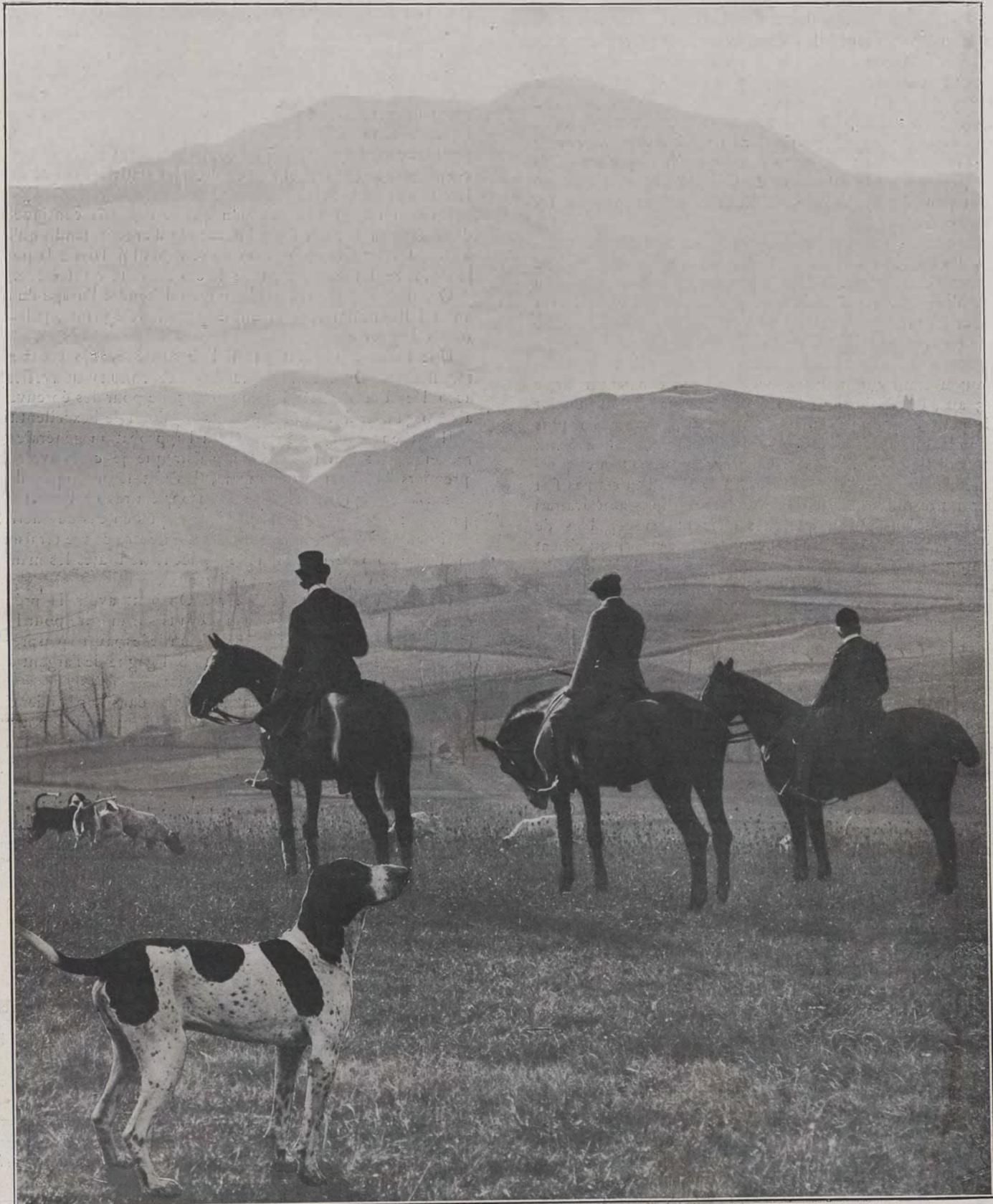


LE

# SPORT UNIVERSEL ILLUSTRÉ



AUX ÉPREUVES DE MEUTES DU CLUB GASTON PHÉBUS

## CHRONIQUE

**T**OUJOURS le même entrain chez nos steeple-chasers, malgré la suite de ces réunions quotidiennes qui devraient décimer leur bataillon. Mais il est si compact, cette année, que, les bons terrains aidant, les vides ne s'aperçoivent pas. Pour apprécier la valeur de nos réserves, il suffit de jeter un coup d'œil sur les engagements de Nice qui constituent un record. Aussi, les acteurs se renouvelant, ne se lasse-t-on pas du spectacle toujours le même pourtant.

L'événement de la semaine, c'était le Prix la Haye-Jousselin. Ce beau steeple-chase de 5.500 mètres, que le sol détrempe rend aussi sévère que le Grand Steeple-Chase de Paris.

Nous avons retrouvé en tête les deux animaux qui venaient de prendre sur la même distance les deux premières places du Prix Montgomery. Mais Magicienne, légèrement avantagée au poids et surtout ayant mieux sauté, a pris sa revanche sur le vieux Sauveur ; avec eux, il n'y a eu à l'arrivée que l'excellent Hopper, pour qui c'était une tâche bien rude que de faire sa rentrée dans cette épreuve après cinq mois d'absence ; c'est cependant un fait d'expérience que le travail de la maison ne vaut que s'il est parachevé par un galop public. On regrettera que le vainqueur du Grand Steeple ait manqué de cet appoint pour donner sa mesure. Nous le retrouverons sur les rives de la Méditerranée.

A part cette grande épreuve, ce qui vaut surtout d'être noté, c'est le succès des chevaux américains de M. Kohler. Novelty, malgré ses boulets postérieurs complétement affaiblis, malgré un dressage tardif sur les obstacles, a pris son métier de telle sorte qu'il sera redoutable pour les meilleurs, grâce à sa formidable pointe de vitesse et sa structure puissante indifférente aux plus lourdes surcharges.

Son compagnon d'écurie, Gold Blade, après des débuts mouvementés, est aujourd'hui confirmé et a pris position dans la phalange de tête des 3 ans, en s'adjudgeant le Prix de Normandie sur un lot excellent. Ce petit cheval, très près de terre, très long aussi, plus chargé de viande que fort de charpente, ressemblant assez à un norfolk breton distingué, avec ses rondeurs charnues et sa coquetterie, est doué de qualité et de résistance à la fois. Il n'est pas fait pour modifier notre opinion que dans les importations américaines récentes, nous pourrions puiser quelques éléments susceptibles de très bien croiser avec nos variétés européennes ; que ce soit au climat d'Outre-Atlantique ou aux taches de leurs pedigrees qu'ils le doivent, ces américains sont souvent des serviteurs rustiques et robustes dont le sang moins bleu apportera un élément de rénovation à nos chevaux un peu affinés, énervés par des croisements en dedans trop répétés.

\*\*\*

Si quelqu'un d'entre nous croyait à la possibilité de remédier dans le sein d'une Commission à la crise de l'élevage, les mesures prises en commun par les représentants des Haras et des Remontes, au cours de leur réunion récente, détruiraient ces illusions respectables.

Nous n'avons cessé de le répéter et tout homme au courant de la situation en est convaincu en son fort intérieur : cette crise économique, cette révolution dans les moyens de transport échappe au contrôle administratif. C'est la force des choses qui emporte le cheval de demi-sang ; il est condamné en masse. Pour en maintenir l'espèce, il faudrait le concours sans limite du gouvernement et de gros sacrifices d'argent.

Comme on n'a pas mis ces éléments à la disposition de la Commission mixte des Haras et des Remontes, elle ne pouvait s'attaquer qu'à des côtés du problème, et proposer des mesures de détail, alors qu'il faudrait regarder la situation en face, la dépeindre telle qu'elle est, montrer ce qu'elle sera demain, tracer un plan d'ensemble et énoncer les sacrifices *considérables* qu'il est urgent de consentir, si nous voulons conserver sur la totalité du territoire une population chevaline propre à la mobilisation.

L'heure est grave pourtant et les rumeurs sinistres qui nous viennent de toutes les chancelleries, en nous incitant à préparer la guerre pour conserver la paix, fournissent aux fonctionnaires des deux services en cause une occasion unique d'ouvrir les yeux du Ministre et des Chambres sur la profondeur du mal.

Les charges de notre budget sont telles qu'en temps normal toute

demande de dépenses nouvelles est accueillie avec une froideur décourageante à la longue pour les chefs de service les plus décidés ; ils arrivent à se persuader que pour conserver la faveur en haut lieu il est nécessaire de réaliser ou de proposer des économies.

Et c'est avec un esprit mesquin, parce qu'ils ont conscience des petits moyens mis à leur disposition, que les hommes chargés de veiller au maintien et au perfectionnement du cheval de guerre cherchent le remède à un mal organique.

Pour s'en convaincre, il suffit de voir quelles questions ont été résolues (!) au cours de la session :

On s'est mis d'accord sur la nécessité de maintenir le postier breton et le trait ardennais dans les tailles moyennes actuelles. On a résolu d'ouvrir dans les statistiques annuelles de la direction des haras, deux colonnes spéciales à ces deux races cousines. Il a été encore décidé que l'Administration ne placerait pas d'étalon de gros trait dans les régions où on produit le demi-sang, ce qui n'aura qu'un effet : de favoriser l'étalonnage privé. Tout le monde s'est mis d'accord pour jeter la pierre aux chevaux d'âge, que certains hommes de cheval demandaient aux remontes de payer un prix en rapport avec leur prix de revient. Enfin on a jeté l'anathème, sur les Prix de Circoncription à qui on reproche de pousser nos races de demi-sang vers un allègement dangereux et d'entraîner un déchet regrettable. Comme si le bénéfice acquis en développant l'amour et l'usage du cheval dans nos populations campagnardes ne contrebalançait pas et au delà quelques claquages, assez rares si l'on en croit les statistiques que nous rappellerons une autre fois.

En résumé, on voudrait bien que le Français continue à faire le demi-sang sur lequel, il perd beaucoup d'argent, tandis qu'il en gagne à faire des bestiaux ; mais on ne veut pas lui laisser la possibilité de jouer fut-ce d'une faible partie de ces chevaux qu'il élève.

Or, si l'on ne trouve pas le moyen d'étendre l'usage du cheval, cet animal disparaîtra comme ont disparu les éléphants, jadis eux aussi, outils de guerre.

Une lueur cependant parmi l'obscurité de ces vœux anodins ou regrettables. On a décidé que des subventions nouvelles seraient accordées à la Société Hippique française pour des épreuves de plein air à organiser dès l'année prochaine. Voilà de l'excellent travail.

Il est encore un vœu qui aura l'approbation générale et que j'ai retrouvé avec d'autant plus de plaisir que je crois avoir été un des premiers à le formuler ici même, il s'agit de provoquer des mesures fiscales telles que la majorité des propriétaires ait intérêt à n'utiliser que des chevaux susceptibles d'être requis en cas de guerre.

Ne voyez-vous pas la contradiction entre ce vœu raisonné et la mauvaise volonté avec laquelle on accueille toutes les manifestations de l'activité hippique chez nos éleveurs.

Il faudrait pourtant s'entendre. On peut avoir la prétention de remonter l'active avec des animaux faits sur mesure pour la Remonte et qu'elle obtiendra toujours à condition de les payer à peu près le double de ce qu'elle en donne aujourd'hui. S'il gagne de l'argent à fabriquer ce bétail nouveau, le paysan le fournira.

Mais si l'on veut que restent en service dans le pays des chevaux de qualité, de vrais demi-sang, en quantité suffisante pour remonter notre armée de seconde ligne, n'est-ce pas un non-sens de chercher à réprimer même dans ses excès bénins la pratique de ce genre de cheval.

Oui je sais bien ce n'est qu'une forme de cette pratique que l'on vise. On en veut surtout à ce qui ressemble à une course. C'est devenu une phobie dans certains milieux que celle du poteau. Certes, la course présente des inconvénients. Nous les signalons impartialement en chaque occasion. Mais en notre pays de France c'est encore le stimulant le plus sûr, le seul avec les Concours d'obstacles qui ait réussi à maintenir notre jeunesse en contact avec le cheval. C'est encore grâce aux courses de tous genres que se maintiendra une pépinière de chevaux de qualité capable de corriger les progrès envahissants du cheval de trait de tous formats.

Et ces bienfaits devraient leur mériter quelque indulgence.

J. R.

---

*Par suite d'une grève subite et imprévue des ouvriers d'imprimerie, ce numéro subira un léger retard que nous prions nos Lecteurs de bien vouloir excuser.*

---



AUTEUIL, 1<sup>er</sup> DECEMBRE — LE PRIX LA HAYE-JOUSSELIN

1. LE PREMIER SAUT DE LA RIVIERE DES TRIBUNES. CHUTES DE RATAFIA II ET DE LE BALAFRE II — LE SAUT DU MOR. SAUVEUR ET HOPPER MÈNENT DEVANT SELMONTE, PORT AU PRINCE, LE MIRACLE ET MAGICIENNE — 3. LE SAUT DU BULL-FINCH. SAUVEUR PRÉCÈDE HOPPER, MAGICIENNE ET OR DU RHIN III — 4. L'ARRIVÉE. MAGICIENNE BAT SAUVEUR ET HOPPER  
 5. MAGICIENNE (W. HEAD), P<sup>e</sup> GRISE, NÉE EN 1908, PAR VINICIUS ET MAG, APP<sup>t</sup> A M. CH. BROSSETTE



Ismen Oiselette Gold Blade Tripot II Eleusis  
 Faustine II Ultimatum Rupestris II  
 AUTEUIL, 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE — LE SAUT DE L'AVANT-DÉRNÈRE HAIE DANS LE PRIX DE NORMANDIE

## NOS GRAVURES

**L**E PRIX LA HAYE-JOUSSELIN (5.500 mètres, steeple-chase), disputé le 1<sup>er</sup> décembre dernier, réunissait 11 concurrents et servait en quelque sorte de contre-épreuve au récent Prix Montgomery en ce qui concerne Sauveur et Magicienne. Les deux chevaux remportèrent à nouveau les deux premières places, mais cette fois Magicienne, qui bénéficiait d'un petit avantage de poids, prenait sa revanche et s'assurait le meilleur.

Le train, des plus lents, était assuré par Sauveur jusqu'à l'entrée de la ligne droite, où Hopper et Magicienne venaient l'attaquer. Le

résultat restait indécis jusqu'à la dernière haie, mais sur le plat la jument de M. Brossette prenait peu à peu l'avantage et battait de deux longueurs Sauveur, que suivaient, à distance respectueuse Hopper, Port au Prince et Le Miracle.

LE PRIX DE NORMANDIE (3.100 mètres, haies), porté au programme de cette même réunion, voyait en ligne 12 concurrents, parmi lesquels Rosely semblait très indiqué. Le peloton emmené par Rosely restait compact jusqu'à l'entrée de la ligne droite, où Gold Blade, Oiselette, Faustine II, Rupestris II et Ultimatum se détachaient de leurs suivants.

Gold Blade s'assurait bientôt un avantage décisif et l'emportait de deux longueurs devant Ultimatum, Eleusis II, Oiselette et Tripot II.



GOLD BLADE (F. WILLIAM), P<sup>n</sup> AL., NÉ EN 1909, PAR CUNARD ET MISS RINGLETS, APP<sup>t</sup> A M. CH. KOHLER, GAG<sup>t</sup> DU PRIX DE NORMANDIE

## Steeple-Chases de Trotteurs

LORSQUE la Société du Demi-Sang a établi les conditions de ses steeple-chases pour trotteurs, en pénalisant d'un kilo par somme de 1.000 francs les vainqueurs de ces épreuves spéciales, elle a provoqué quelques récriminations de la part des intéressés. Le poids initial, fixé à 72 kilos pour les 4 ans, à 77 pour les 5 ans, était déjà élevé. Jusqu'où une suite de succès pourrait-il le porter? En plaisantant, on parlait de 100 kilos!

Cette hypothèse fantaisiste est passée dans la réalité. Harmonie III, l'excellente jument de M. Olry-Rœderer, a remporté une suite de victoires ininterrompues; après avoir gagné à Vichy, à Cabourg, elle a enlevé sans interruption les quatre steeple-chases offerts à Vin-

peu moins vite que sur 4.000 mètres. Mais avec 101 kil. 1/2 elle a marché sensiblement le même train qu'avec 90 kilos.

D'ailleurs, tous les spectateurs qui ont vu courir l'excellente jument de M. Olry-Rœderer ont pu constater que jamais elle n'a donné sa mesure; elle a toujours fini dans une action aussi facile qu'en commençant, donnant dans la main de son jockey, prête à bondir en avant à son appel ou à continuer dans le même branle de galop pendant 1.000 ou 2.000 mètres encore, malgré la lourdeur du terrain.

De toute évidence, c'est parce qu'on ne l'a pas sortie de son train, qu'elle est restée dans son action normale, naturelle, qu'elle a pu finir ses parcours aussi fraîche. De toute évidence aussi, le poids se serait fait sentir de façon autrement sévère si Harmonie III avait été obligée de marcher en 1'15" ou en 1'20" pour suivre des pur sang. Et c'est, à notre avis, une grave erreur de soutenir que la fille de Trinqueur aurait, dans ces conditions, eu raison de thoroughbreds de classe.



HARMONIE III, JUMENT TROTTEUSE, NÉE EN 1907, PAR TRINQUEUR ET STRADELLA, APP<sup>É</sup> A M. OLRY-ROEDERER  
GAGNANTE DU PRIX DE CRÉTEIL A VINCENNES, AVEC 101 KILOS 1/2

cennes, en fin d'année, portant successivement 90 1/2, 95 1/2, 98 1/2 et enfin, le dernier jour, le poids énorme de 101 kilos 1/2.

Ces surcharges que l'on croyait excessives n'ont pas réussi à la ramener sur ses adversaires, toujours les mêmes, du reste. Elles n'ont pas altéré le style de la jument qui s'est promené constamment dans la même action, franchissant tous les obstacles du grand parcours de Vincennes avec la même franchise, la même puissance, le même brio, finissant toujours aussi fraîche.

L'examen des temps mis par la jument dans ces quatre courses, disputées sur le terrain de Vincennes, est instructif. On verra qu'à quelque fraction de seconde près, le train a été le même dans les quatre circonstances :

Prix du Perreux, 90 kil. 1/2, 4.000 m. en 5'38" 3/5 (1'24" 3/5)  
 Prix de Champigny, 95 kil. 1/2, 4.000 m. en 5'42" 4/5 (1'25" 7/10)  
 Prix de Petit-Bry, 98 kil. 1/2, 5.000 m. en 7'07" 2/5 (1'25" 9/10)  
 Prix de Créteil, 101 kil. 1/2, 4.000 m. en 5'40" 4/5 (1'25" 1/5)  
 Sur 5.000 mètres, comme cela était naturel, Harmonie III a été un

Point n'est besoin d'exagérer pour que la performance d'Harmonie reste sensationnelle.

Elle démontre de quelle utilité ont été nos courses au *trot monté*, qui, en imposant à la suite de nos générations de demi-sang l'obligation de courir sous de gros poids, en ont fait des porteurs incomparables aux allures vives.

Les amateurs de trotting connaissent cette aptitude particulière; il est excellent qu'une démonstration aussi éclatante, de nature à frapper tous les esprits, en ait été faite.

Après cela, on soutiendra encore qu'Harmonie est un phénomène et qu'une « hirondelle » ne fait pas le printemps.

Certes, Harmonie, par la facilité de son allure, la puissance de son saut, sa tenue, sa qualité qui lui a permis déjà de figurer, à Dinard notamment, au milieu d'un peloton de bons pur sang, aux côtés de Matelot et de Segré, certes Harmonie est une jument exceptionnelle. Mais n'allez pas croire qu'elle soit unique. Parmi la douzaine de trotteurs qui ont été entraînés au galop, deux animaux au moins

étaient dignes de se mesurer avec elle : Giroflée, la jument de M. Potin, et Fulmi Coton. La première a claqué à la suite d'un galop de 30 kilomètres sur les routes de la forêt de Saint-Germain ; le second porte tranquillement, à Pau, 100 kilogrammes par-dessus les obstacles. Son propriétaire, M. de Salverte, a tenu à laisser son fidèle hunter sur son brillant succès de Saumur.

Qu'on ait pu trouver trois galopeurs semblables sur un aussi petit lot de chevaux essayés, cela démontre bien qu'Harmonie n'est pas un phénomène unique dans la race trotteuse.

D'ailleurs, en faisant abstraction de ces chevaux de tête, rares dans toutes les races, on doit considérer comme estimables les performances des chevaux modestes qu'Harmonie a toujours battus. Sa demi-sœur Excelsa, Hardi III, un fils d'Uranus ; très éloigné du sang ; Idéal, Guirlande, qui ont pris part aux divers steeple-chases de Vincennes et ont couvert dans un temps excellent, à une allure coulante et facile, les 4.000 et 5.000 mètres du parcours. Une seule chute a été enregistrée au cours des sept steeple-chases de trotteurs disputés jusqu'à présent. N'est-ce pas un résultat intéressant ?

Là, du reste, ne se bornent pas les preuves qu'ont données de leur facilité à galoper les trotteurs ou issus de trotteurs. Notre confrère M. Louis Cauchois, directeur de la *France Chevaline*, a relevé à l'actif de ces animaux qu'on accusait de ne pas pouvoir galoper, 58 victoires dans les courses au galop, pour demi-sang, soit à plat, soit à obstacles, au cours de l'année 1912.

C'est dans le Prix de Circonscription surtout et dans les cross-countries de la Société des Steeple-Chases que ces succès ont été obtenus. Et dans toutes les régions de la France, dans le Nord, en Bretagne, dans l'Est, le Centre et jusque dans les Charentes, en concurrence avec les chevaux du Midi.

Il importe de signaler plus particulièrement les succès d'Imperator IV, ce fils du grand trotteur Senlis et d'une jument de pur sang,



IMPERATOR IV, CH. 1/2 SANG AL., NÉ EN 1908, PAR SENLIS (TROTTEUR) ET BALAYEUSE P.-S.  
APP<sup>t</sup> A M. R. CASTELA, VAINQUEUR DE PLUSIEURS STEEPLE-CHASE, SUR DES CHEVAUX DE PUR SANG

qui n'a disputé que des épreuves ouvertes aux chevaux de pur sang et les a battus à plusieurs reprises. L'excellent cheval de M. Castela s'est en effet adjugé un steeple-chase de 3.400 mètres à Mamers, un autre de 3.500 mètres au Neubourg avant de remporter une victoire particulièrement concluante à Compiègne, où il a gagné le Grand Steeple-Chase sur 4.500 mètres dans un style impressionnant.

Un autre fils de Senlis, nommé Faublas II, a également eu raison à deux reprises de chevaux de pur sang, d'abord à Vouziers où il a enlevé le Military, puis à Falaise où il s'est promené littéralement.

Citons encore, parce qu'elle s'est mesurée parfois avec bonheur contre des pur sang d'ordre modeste, une fille de Quinquet, nommée Frivole III, qui a gagné en plat, en haie et en steeple-chase alternativement en Bretagne ; Giboulée V, une Tric Trac, est dans le même cas.

Pour être complet, il faut encore relever les victoires de Bamboula dans le raid de 400 kilomètres du *Matin* et celle de Désirée, première sur les 130 kilomètres de Paris-Amiens au mois de mai.

Que conclure de ce résumé rapide ? C'est que notre race trotteuse variera d'allure quand on le lui demandera... quand elle aura intérêt à le faire.

Il ne reste qu'à lui en donner de fréquentes occasions.

Si nous en croyons des renseignements de bonne source, la Société du Demi-Sang, encouragée par ses premiers essais, et désireuse d'ouvrir des débouchés nouveaux aux éleveurs, aurait formé le projet de donner aux steeple-chases de demi-sang une extension considérable, dès la saison prochaine.

Félicitons-la vivement de s'engager dans une voie nouvelle et féconde.



FULMI COTON, CH. 1/2 S. TROTTEUR B., NÉ EN 1907, PAR URGENT TROTTEUR ET NANDETTE P. S.  
APP<sup>t</sup> A M. DE SALVERTE, VAINQUEUR DU CROSS-COUNTRY DE SAUMUR, DEVANT 20 DEMI-SANG





VUE D'ENSEMBLE DU TERRAIN DE CHASSE

## Les Épreuves de Meutes du Club Gaston Phébus

**L**ORSQUE le Club Gaston Phébus, qui s'est donné pour mission de faire connaître et d'améliorer les races canines ariégeoises, organisa, il y a deux ans, ses premières épreuves de meutes pour chiens de lièvre, on le traita de téméraire. Le Comité fut d'avis que téméraire signifie courageux, courageux selon la vraie manière française ; il laissa dire et marcha de l'avant. Cette première expérience ne fit pas tomber la critique, mais elle intéressa tout le monde, même ses détracteurs. Et en quittant La Bastide-de-Sérou, un tout petit bourg de la montagne ariégeoise, on se promit d'y retourner au cas où de nouvelles épreuves semblables y seraient organisées. C'était l'éloge implicite : le Club comprit et il recommença, mais sur de nouvelles bases cette fois et avec un programme élargi.

LE GÉNÉRAL D'AMBOIX DE LARBONT  
PRÉSIDENT D'HONNEUR DU CLUB GASTON PHÉBUS

Les épreuves de 1912, commencées le 4 novembre, ont fini le 15 : est-ce sur un succès ? Je n'hésite pas à répondre oui. On n'amène pas, on ne retient pas surtout, pendant quinze jours dans un petit trou des Pyrénées, l'assistance variée et nombreuse qui, chaque matin, faisait l'ascension du plateau de Bugnas pour suivre les péripéties de la chasse, si on ne lui présente qu'un spectacle indifférent, si on ne la convie qu'à une distraction sans attrait.

Et certainement ni la curiosité des uns ni le snobisme des autres ne sauraient expliquer pourquoi, au rendez-vous, dès l'aube, toutes les classes sociales, amenées par tous les moyens de locomotion, se rencontraient quelle que fût la température, si on n'admet pas que l'intérêt du spectacle promis provoquait chez elles cette assiduité méritoire.

Que dire de l'organisation ? Elle a paru excellente, grâce surtout à deux éléments aussi indispensables que difficiles à rencontrer : un territoire de chasse merveilleux pour veneurs et spectateurs, une hospitalière demeure que les juges du Concours et de nombreux invités ont, durant quinze jours, animé de leur présence, de leurs allées et venues. M. le général d'Amboix de Larbont, président d'honneur du Club Gaston Phébus, et M<sup>me</sup> d'Amboix de Larbont ont contribué pour la plus large part au succès des épreuves en mettant à la disposition du Club leur territoire et en ouvrant toutes grandes les portes de leur château de Val-Larbont. Il convient aussi de nommer la terre de Rodes, sur laquelle le comte et la comtesse de Bellissen-Durban avaient bien voulu nous donner toute latitude. La ville de La Bastide, elle aussi, n'était point restée indifférente à l'appel qui lui avait été adressé et la foule des étrangers a trouvé auprès de la municipalité et des habitants l'accueil le plus cordial.

Tout Concours comporte un jury, et là, la difficulté eût été insurmontable si le Club n'avait eu la bonne fortune inappréciable de trouver dans le marquis de Mauléon, en même temps que l'homme d'initiative nécessaire, le veneur réputé, indiscutable, qui voulait consentir encore à diriger le débat avec toute l'autorité que confère une

carrière déjà longue et une compétence partout reconnue. A sa suite le comte Adrien de Montbron, dont le nom évoque les plus brillants souvenirs de la vénerie française en Saintonge et Limousin, le marquis de Palaminy qui, à la tête du Rallye-Guaneyres, s'est imposé aux

veneurs landais par son savoir et son aménité, enfin, M. Henry de Saint-Blanquat, le plus fin des veneurs, le plus intrépide des chasseurs en Ariège, venaient nous apporter l'appoint considérable de leur expérience et de leur dévouement. Ce choix des juges et ces juges de choix, l'adhésion des maîtres d'équipage les consacrait immédiatement et à la clôture des engagements neuf meutes se trouvaient inscrites, dont sept seulement se sont présentées; les deux autres, celles du marquis de Montferré et du comte de Boussineau, ayant dû déclarer forfait à la suite d'épidémie au chenil. Sans doute, ces deux déflections ont enlevé au Concours une partie de son intérêt, car la comparaison entre les diverses races de chiens, leur manière

de chasser, leurs qualités respectives ont été un régal et une leçon. Mais la part qui nous est restée était encore belle et avec les mêmes éléments nous aurions pu facilement allonger les épreuves sans que la lassitude s'en mêlât.

Le temps n'a pas toujours été favorable et les voies ont été généra-

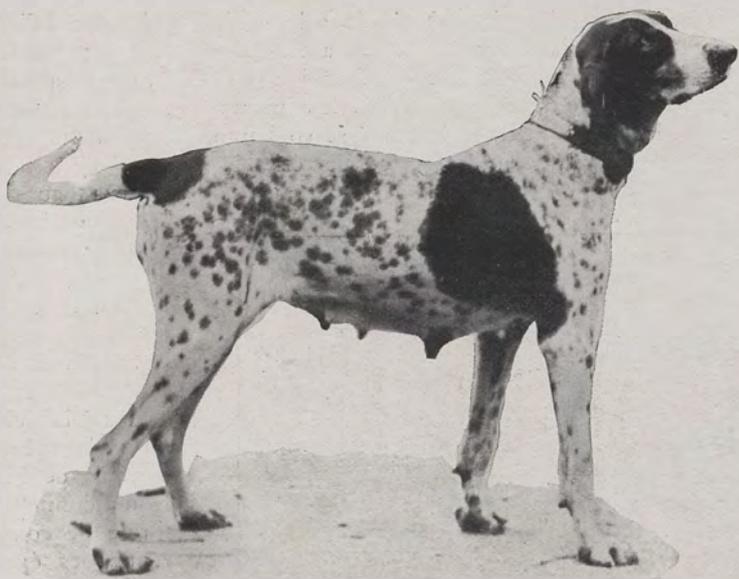


LES JUGES PENDANT UNE ÉPREUVE

De gauche à droite : le marquis de Lévis-Mirepoix, commissaire, le comte A. de Montbron, le marquis de Palaminy, M. H. de Saint-Blanquat, le marquis de Mauléon juges



LE PUBLIC AU DÉCOUPLER



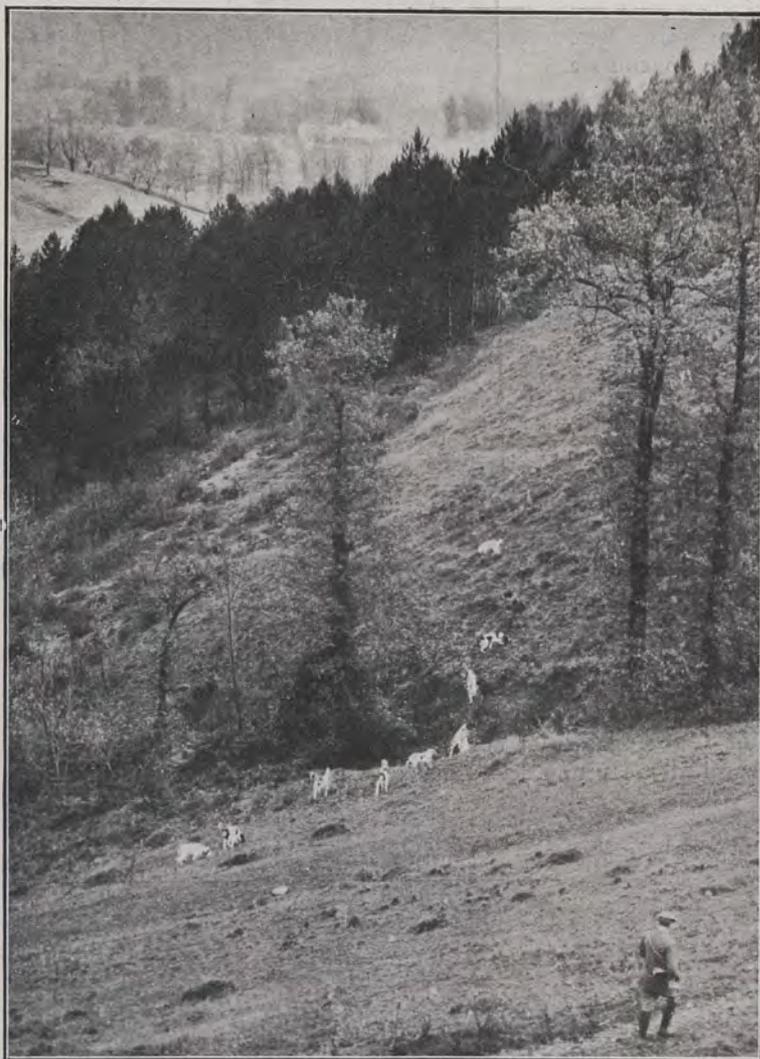
TIGRESSE, BRIQUETTE D'ARIÈGE, DU RALLYE LAGRANGE.

lement médiocres; mais une seule journée fut nettement mauvaise. Au point de vue technique, il faut s'en remettre au rapport détaillé des juges et, si l'on veut, ne voir dans le classement que l'impression d'un jour. Le but d'un pareil Concours peut être d'attirer les yeux sur une race de chiens, de faire parler d'eux et de les mettre en vedette.

C'est là surtout ce que nous avons voulu. A cette seconde tentative nous avons gagné aussi de voir pratiquer par des maîtres certains procédés de chasse proscrits chez nous; et quoi que nous en pensions, nous avons dû reconnaître qu'ils réussissaient à l'occasion. A chacun de déduire et de choisir entre perdre son lièvre pour ne pas trop aider les chiens, ou le prendre en faisant une partie de leur travail. A ce point de vue, nous avons eu deux chasses typiques, celle du Rallye-Guyenné et celle du Rallye-Lagrange. Et je dis, ici, ma belle impression des uns et des autres en clamant: Honneur à ceux qui ont pris comme à ceux qui n'ont pas pris! Car chacun travaillant avec ses moyens habituels a fait du bon et du beau sport.

Faut-il après ces constatations aborder la grave question de savoir si un jury pouvait apprécier et classer les meutes dans les conditions dans lesquelles elles se présentaient? Voici une réponse, c'est une anecdote. Le dernier jour des épreuves nous causions et un vieux

camarade à moi, veneur pratiquant, malin entre les malins, se plaisait à accumuler les objections, à parler des conditions différentes que les circonstances de temps, de voie, d'animal de meute venaient imposer à chaque équipage, tout cela de façon à conclure à la fameuse impossibilité de juger. Je l'ai laissé aller; puis le regardant bien en face, je lui ai dit: « Voudriez-vous, par hasard, me faire croire que dans votre esprit, il n'y a pas déjà un classement fait? Voulez-vous prétendre que si à cette heure vous étiez obligé d'acheter une des meutes présentées, il n'en est pas une que vous choisiriez à l'instant et une que vous laisseriez aussi vite? N'est-il pas certain que dans les meutes intermédiaires, entre celles qui, dans votre esprit, occupent la première et la dernière place, vous sauriez tout de suite choisir une telle de préférence à telle autre? Vous pouvez continuer tant qu'il vous plaira, mais je ne crois rien de ce que vous pourrez ajouter; car vous-même, vous avez déjà classé et



EN CHASSE



RUSEAU, GASCON-SAINTONGEOIS-ARIÉGOIS DE L'ÉQUIPAGE ALDEBERT

certainement bien classé. » Alors, comme un vieux sanglier dont il a le poil hirsute et le caractère agressif, il a tourné les talons en avalant sa réponse; il n'a pas voulu se méjuger.

Je dois dire quelques mots du côté spectacle de nos épreuves avant d'énumérer ceux qui en furent les nombreux spectateurs. Trois des équipages présentés chassent à cheval: celui de MM. le comte de Courten et Pouquet, celui de M. Cormouls-Houlès, dont les chiens sont servis — dans les deux — par un homme à pied, et celui de MM. Dupeyron et Chapon, servi par deux hommes à cheval. L'équipage de M. Cormouls-Houlès, dans une note moins importante que celui de M. Dupeyron, est des plus corrects et des mieux tenus. Le jeune maître montait une charmante jument de pur sang et à ses côtés un des associés, le comte F. de Villeneuve, nous a montré un magnifique alezan, de pur sang aussi. L'équipage Dupeyron, avec ses trente chiens, ses trois maîtres et ses deux hommes à cheval, plus un valet de chien à pied, doit partout produire un bel

effet : je laisse à penser celui qu'il a produit à La Bastide. Mme Chapon suit habituellement avec le cheval de pur sang Général Bob, steeple-chaser connu, tandis que M. Chapon monte Ricordo, que l'on a vu sur les hippodromes de notre région. M. Dupeyron emploie un petit cheval du Médoc qui est une vraie merveille, énergique, souple, allant et adroit on ne peut plus. Les hommes sonnent à la perfection, sont de tenue parfaite et montés en chevaux gris très remarquables. Les autres équipages à pied se sont présentés sans tenue, selon l'usage du pays où la question est quelque peu négligée ; il y a là un progrès à faire que le concours a indiqué.

Puisque tantôt j'ai parlé des chevaux, que je dise quelle a été ma surprise en constatant au rendez-vous, dans ce pays de chasse à pied, la présence de quelques animaux dignes de figurer aux plus élégantes réunions. Je cite le cheval de pur sang de la marquise de Lévis-Mirepoix ; les irlandais du général d'Amboix de Larbont, de M. Argaing, du comte de Treffons d'Avancourt ; l'excellente jument de M. R. d'Amboix, lequel a piloté les juges avec une grande connaissance du pays et une aisance significative, et une délicieuse ponette du pays, au comte de Bellissen-Durban. Le marquis de Palaminy, seul des juges, avait amené ses chevaux : son cheval alezan est un des animaux les plus complets que l'on puisse

voir, élégant, énergique et sûr dans les endroits plus que difficiles où la chasse nous a conduit. Les autres juges étaient montés en chevaux de location de Luchon, fournis par le Club. On les a craint, un instant, inférieurs, mais en si belle compagnie et sous de tels cavaliers, les braves petits luchonnais se sont transformés et ont donné l'impression et fourni les services de véritables hunters.

Le 15 au soir, la distribution des récompenses a eu lieu solennellement, présidée par le général d'Amboix de Larbont.

Avant la lecture du palmarès, le marquis de Mauléon a donné sous forme de compte rendu des épreuves, une magistrale leçon et les conseils les plus judicieux aux veneurs assemblés. Puis, le champagne versé, on a bu au Club, à ses dirigeants, et une ovation émue a été faite au doyen des veneurs du Midi, à celui que l'on a appelé le Prince de la Chasse dans notre pays, au comte Elie de Vezins. S'est-on après cela donné de nouveau

rendez-vous et ces épreuves doivent-elles avoir une suite ? Je l'ignore. Ce que je puis affirmer, c'est que si personne ne l'a dit, tout le monde à coup sûr le désire.

Un mot, avant de finir, pour l'organisateur de cette brillante manifestation, l'organisateur de la victoire comme on l'a dit, pour M. Vasilères, président du Club Gaston Phébus, qui voudra peut-être par-



LES CHIENS DU RALLYE LAGRANGE, CHERCHANT LA VOIE



PENDANT UN DÉFAUT



SUR LA VOIE

tager avec d'autres un succès qui lui est entièrement dû. Je lui dis tout simplement que si le Club a remporté la victoire, c'est parce qu'il a un chef.

G. LAMARQUE.

Le palmarès de ces épreuves sur lesquelles nous reviendrons dans notre prochain numéro en publiant les notes des juges fut établi comme suit :

*Prix d'honneur.* — Meutes ne chassant pas dans l'Ariège ; Rallye-Guyenne.

*Prix d'honneur hors concours.* — Meutes chassant habituellement dans l'Arriège ; Rallye-Piconis. — Prix créé ; Rallye-Lagrange.

*Prix de catégories.* — 1<sup>re</sup> catégorie : 1<sup>er</sup> prix, équipage de M. Raoul-Aldebert ; 2<sup>e</sup> prix, Rallye Lasfaillades ; 2<sup>e</sup> catégorie, 1<sup>er</sup> prix, Rallye-Piconis ; 3<sup>e</sup> catégorie, 1<sup>er</sup> prix, Rallye-Guyenne ; 7<sup>e</sup> catégorie, 1<sup>er</sup> prix, Rallye-Lagrange ; 2<sup>e</sup> prix, Rallye-Canté ; 3<sup>e</sup> prix, Rallie-Bouche.

*Prix spéciaux.* — Prix du Conseil général de l'Ariège, Rallye-Piconis ; prix de la Société canine de Guyenne et Gascogne, Rallye-Guyenne ; prix Comte de Valady, Rallye-Lagrange ; prix de la Société de chasse du Castillonais, Rallye-Piconis ; médailles offertes par la Société équestre de l'Etrier, Rallye-Guyenne, Rallye-Lasfaillades, Rallye-Canté ; médailles de vermeil, Rallye-Lagrange, Rallye-Piconis, Rallye-Guyenne, équipage de M. Aldeberg ; médailles d'argent, équipage de M. Aldeberg, Rallye-Canté, Rallye-Lasfaillades, Rallye-Bouche ; plaquettes, Rallye-Guyenne, Rallye-Piconis, Rallye-Bouche ; médailles de bronze pour les piqueurs, Rallye-Guyenne, équipage de M. Aldeberg, Rallye-Canté, Rallye Lasfaillades ; gratifications aux piqueurs, 60 fr., Rallye-Guyenne, 40 fr., Rallye-Piconis, 40 fr., équipage de M. Aldeberg, 20 fr., Rallye-Canté, 20 fr., Rallye-Lasfaillades.

Assistaient aux épreuves :

A cheval : MM. le général d'Amboix de Larbont, marquis de Mauléon, comte A. de Montbron, marquis de Palaminy, H. de Saint-Blancat, R. d'Amboix, Argaing, comte B. de Bellissen-Durban, baron J. de Saintenac, H. de Morteaux-Montcru, comte de Treffons d'Avancourt, marquis et marquise de Lévis-Mirepoix, Dupeyron, M. et Mme Chapon, Cormouls-Houlès, Pouquet, comte F. de Ville-

neuve, comte de Brettes-Thurin, baron J. de Neufville, capitaine Fouan, capitaine Daguiillon-Pujol.

A pied, en voiture ou en automobile : Mmes la générale d'Amboix de Larbont ; comtesse et Mlles de Bellissen-Durban ; Mme R. d'Amboix ; baronne de Neufville ; comtes Elie et Renaud de Vezins ; Ed. Béjot ; marquis et marquise de Laurens-Castelet ; Charles, conseiller général, maire de La Bastide ; vicomtesse de Pompignan ; B. de Fozzières ; le lieutenant de vaisseau de Laurens-Castelet ; M. et Mme A. de Suarez-d'Almeyda ; marquise de Palaminy ; Mlle de Palaminy ; Boire, adjoint au maire de La Bastide ; M. et Mme de Carayon-Talpayrac ; Mme Vasilières ; comtesse de Treffons d'Avancourt ; Marestaing ; Garre ; Teyssonneau ; commandant Decazes ; comte de

Valady ; Mme Cormouls-Houlès ; Pailhès ; capitaine de Galard ; lieutenant de Marveille-Calviac ; baron et baronne J. de Sambucy de Sorgues ; Mlles de Rouzard ; M. et Mme Rubichon ; Mlle Castres Saint-Martin ; P. et I. de Boisson ; comte J. de Bellissen-Durban ; comte de Pérignon ; comte L. de Villeneuve ; baron et Mlles de Mortarieu ; Mlle Dubois-Godin ; M. et Mme Dumas ; lieutenant Lapara ; M. et Mme Gallié ; M. et Mme Tisseyre ; Laporte-Bisquit ; de Laprade ; Fabre de Massaguel ; P. de Bonnefoy ; Mlle Landry ; Maraval de Bonnerie ; de Portal ; comte de Courten, etc.

Les membres du Club au grand complet et parmi eux, en dehors de ceux

déjà cités : MM. Vasilières, Dis, Compans, G. et R. Lamarque, de Rouzard, Galy, Dupias, Gaillard, Pailhès, Rastier, Gros, commandant de Soulages, Landry, de Ricard, Daffis, Martel de Massilian, Marraud, Cluzon, Malleville, Caubet, Pomiès, Lasserre, Espitalier, Lafore, Vergé, Monty, capitaine Mir, Castel, Borrelly, Bastide, Bonnemaïson, Soula, Allard, P. Brustié, Barreyre, Bourges, Bégou, Clarac, Costes-Bès, Courtois, R. Costes, Durand, Dubuc, E. Duran, comte L. d'Exea, Escouboué, comte de Foix, Fournié, Lacanal, Lamourère, Montant, Rivière, Seguela, de Serres, Seureau-Lacombe, de Stadiou, Serin, Roucoules, Lart, Bruel.

Les représentants des groupements canins : MM. L. Verrier, délégué de la Société canine de Normandie ; Peugeot, de la Société canine de l'Est ; Castel, de la Réunion des amateurs de chiens d'arrêt anglais du Sud-Ouest, etc., etc.

(A suivre.)



ON RENTRE

De gauche à droite : le marquis de Palaminy, le comte de Bellissen et M<sup>lle</sup> de Palaminy

## AÉRONAUTIQUE

## MITRAILLEUSES POUR DIRIGEABLES

On se rappelle qu'au mois de mars de 1910 le Parlement vota l'exécution d'un programme de construction pour les dirigeables militaires. Le crédit global qui était prévu pour ces unités aériennes atteignait la somme de 20 millions à répartir en quatre années, c'est-à-dire par tranches de 5 millions durant les années 1910, 1911, 1912 et 1913.

Ily a quelques semaines le *Temps* a annoncé que les commandes pour quatre nouveaux dirigeables de grand cube venaient d'être passées, par l'Inspection permanente de l'aéronautique militaire, aux quatre grands constructeurs français : Astra, Bayard-Clément, Lebaudy et Zodiac.

Chacune de ces usines doit construire un croiseur aérien à enveloppe cloisonnée, d'une capacité d'environ 17.000 mètres cubes et dont la vitesse propre doit varier entre 70 et 75 kilomètres à l'heure.

Ainsi nos grands destroyers de l'air pourront rivaliser, comme rapidité, avec les dirigeables allemands Zeppelin dont certains comme le *Hansa*, qui actuellement fait un service régulier de voyageurs, ont dépassés des vitesses propres de 75 kilomètres à l'heure. Malheureusement nous n'aurons pas le nombre comme de l'autre côté du Rhin; surtout si le projet dont on parlait dernièrement au Reichstag est voté, c'est-à-dire si, en 1913, l'aéronautique militaire allemande fait construire 20 dirigeables de 26.000 mètres cubes.

Le problème à résoudre par nos constructeurs est particulièrement difficile, parce que les modèles nouveaux adoptés par l'aéronautique militaire — d'accord du reste avec ceux qui les fabriquent — sont du type souple, à l'encontre des Zeppelin qui sont des dirigeables rigides. On reproche à ceux-ci leur fragilité et on sait

les nombreux accidents qui ont marqué la carrière de ces ballons dont certains furent détruits. Mais on ne doit pas oublier — en cela il faut admirer la ténacité allemande comme la foi du comte Zeppelin en sa construction — que la supériorité de ces unités, au point

de vue de la vitesse, est indiscutable, et que les dirigeables français sont inférieurs sur ce point, ainsi que sur l'armement, à ces aéronefs allemands.

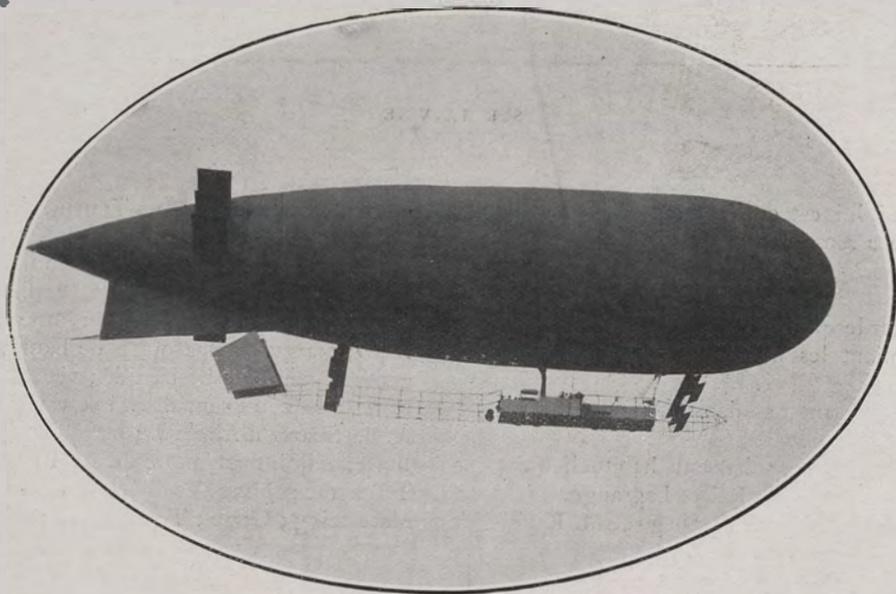
Les services de l'aéronautique militaire, chez nos voisins, considèrent que la première qualité d'un croiseur aérien est la vitesse, ce en quoi ils n'ont pas tort; ensuite entrent en ligne de compte les dispositifs d'offensive, c'est-à-dire l'armement, puis la question de vulnérabilité et enfin la possibilité de naviguer à une grande hauteur et le rayon d'action.

C'est surtout sur les deux premiers points que se porte en ce moment toute l'attention des constructeurs français. Ils ont promis, conformément au cahier des charges qu'ils

ont accepté, des vitesses qu'ils réaliseront, nous en sommes persuadés. Quant à l'armement, nous avons trouvé, dans la collection des brevets dernièrement

publiés par l'Office national des Arts et Métiers, deux documents qui nous permettront d'indiquer schématiquement, d'après les inventeurs eux-mêmes, comment des constructeurs comme Astra et Bayard-Clément réaliseront en principe le problème qui consiste à installer des mitrailleuses à la partie supérieure des dirigeables afin de pouvoir se défendre surtout contre un ennemi aérien venant d'en haut, aéroplane ou aéronef ennemi.

Le dispositif Astra, ainsi qu'il est dit au brevet, consiste, en principe, à établir un poste d'observation et de combat à la partie supérieure d'un aéronef et une voie de communication entre ce poste et la nacelle,



LE "CONTÉ", DERNIER DIRIGEABLE MILITAIRE, CONSTRUIT PAR LA SOCIÉTÉ ASTRA

Fig. 1.

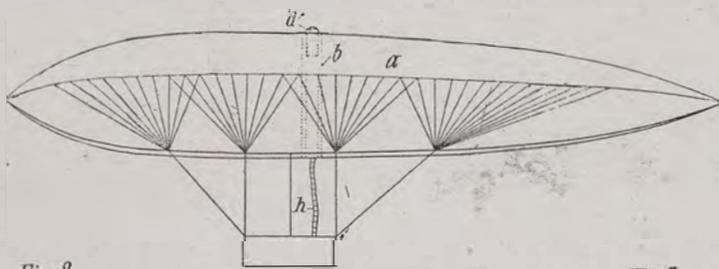


Fig. 2

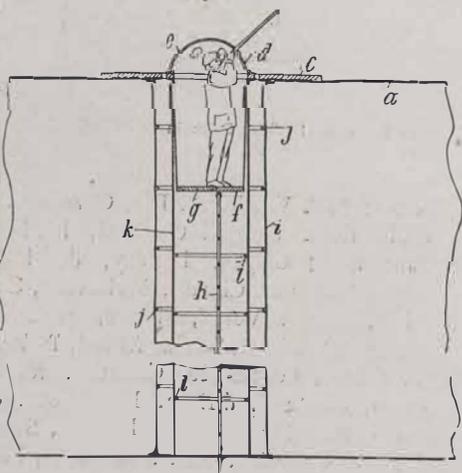
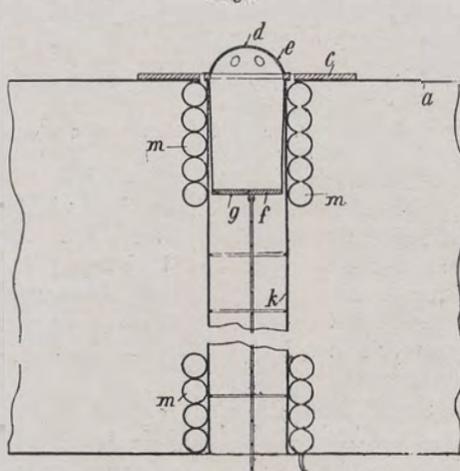


Fig. 3



LE BREVET ASTRA

FIG. 1. L'AÉRONAUT ET LE DISPOSITIF. — FIG. 2 ET 3. COUPES PARTIELLES DE LA VOIE DE COMMUNICATION ENTRE LE POSTE DE TIR ET LA NACELLE

permettant aisément à un ou plusieurs hommes ainsi qu'à des engins de défense de circuler facilement entre ces points.

Sur le dessin ci-contre, la fig. 1 représente un aéro-nat comportant le dispositif objet de l'invention.

La fig. 2 montre en coupe partielle et à plus grande échelle une des formes d'exécution dudit dispositif, et la fig. 3 une variante.

D'après ce dispositif la carène A d'un aéro-nat est traversée suivant son plan longitudinal médian, de préférence, par un ou plusieurs puits verticaux b, d'un diamètre suffisant pour le passage d'un homme au moins. Ce puits B, ouvert à sa partie inférieure, accède à une plaque-sup-

port ou d'accrochage c, disposée à la partie supérieure de la carène a. Cette plaque C est munie en son centre d'un trou recouvert ou non par un capot hémisphérique D, garni d'un certain nombre d'ouvertures ou de meurtrières E. A cette même plaque est suspendue un plancher F muni d'une trappe de passage G et auquel accède la partie supérieure d'une échelle de corde H, dont le pied plonge dans la nacelle de l'aéro-nat.

Dans la forme d'exécution fig. 2, la paroi du puits est constituée par une première manche I, imperméable au gaz et garnie d'un certain nombre de cercles équidistants J. A l'intérieur et à une certaine distance de la manche I, s'en trouve une seconde K, en tissu résistant et garni comme la première par des cercles indéformables L.

L'espace annulaire réservé entre les deux manches I et K est ouvert à sa base et à son sommet de façon à constituer une cheminée à travers laquelle peut circuler un courant d'air naturel ou forcé, afin d'expulser les gaz pouvant filtrer à travers la manche I.

Dans la fig. 3, la paroi du puits est constituée par une seule manche K, autour de laquelle sont enfilés des anneaux creux M communiquant tous entre eux et dans l'intérieur desquels on admet une pression d'air comprimé. La cuirasse d'anneaux ainsi formée étant soumise à une pression plus forte que celle qu'exerce le gaz sur la manche K, il s'ensuit que cette cuirasse maintient ladite manche sous une forme constante.

Bien entendu, ce poste peut, non seulement communiquer avec la nacelle au moyen de l'échelle de cordes, mais encore par téléphone ou autrement.

Un palan ou tout autre dispositif de monte-charge approprié peut être installé à l'intérieur du puits B, de façon à pouvoir desservir le poste de vigie en vivres et en munitions.

D'après les indications du brevet Bayard-Clément, on voit pour ce dispositif et dans la fig. 1 une coupe par l'axe de la plate-forme; dans la fig. 2 un plan de cette plate-forme; enfin, la fig. 3 est une coupe de cette plate-forme à plus grande échelle, montrant le montage d'une mitrailleuse sur le moyeu.

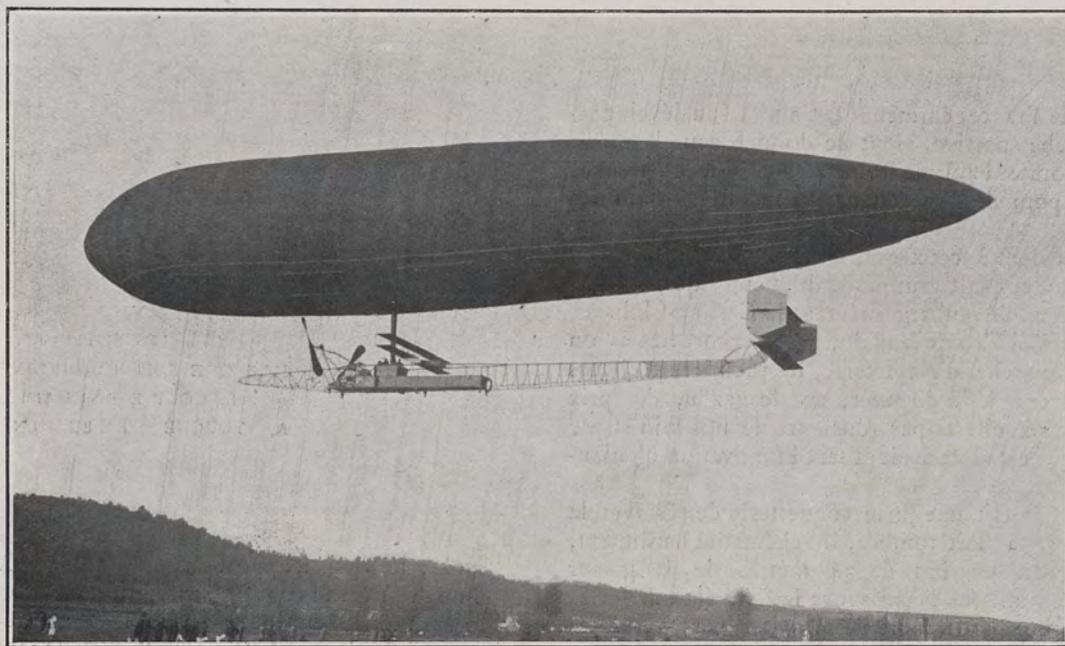
L'enveloppe du ballon est traversée par une cheminée verticale A placée dans l'axe, évasée à la partie supérieure en cratère constitué par une surface sensiblement de révo-

lution autour de l'axe de la cheminée. Le corps cylindrique de la cheminée est formé par une enveloppe souple armée par des cercles

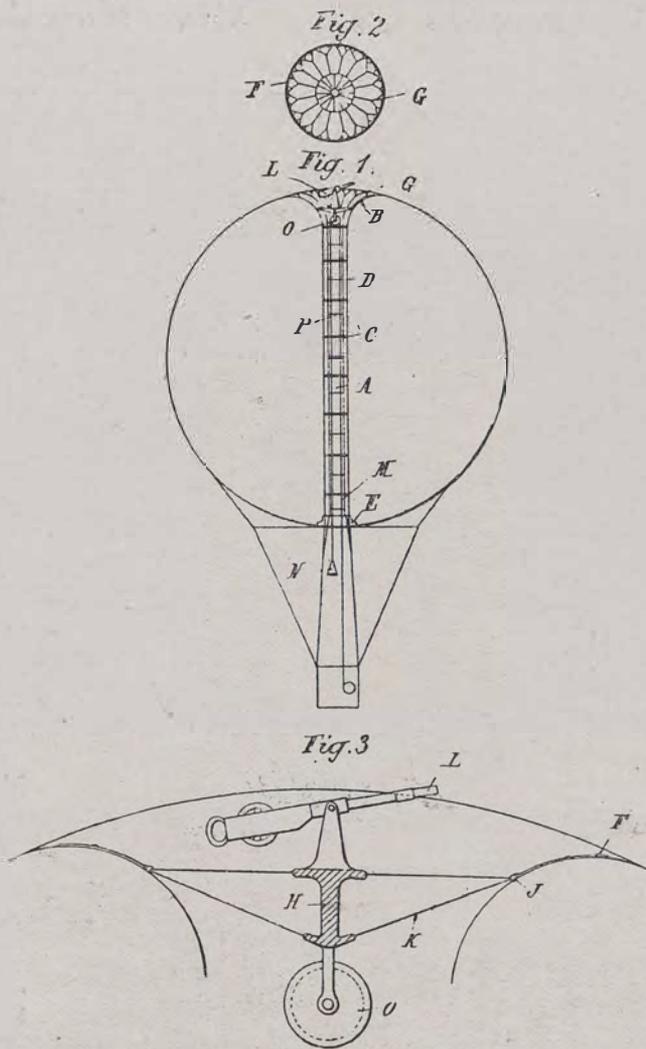
de métal ou de jonc C et des cordeaux D, de façon à résister à la pression intérieure du ballon. La cheminée reste souple pour les opérations de dégonflement et le transport. A la partie inférieure est disposé un soufflet E pour se prêter aux variations de hauteur quand le ballon passe de l'état de pression normale à l'état de pression moindre. La partie supérieure de la cheminée porte une ralingue circulaire F à laquelle est fixé un filet G épousant la surface de révolution.

La plate-forme circulaire est fixée à la partie inférieure du filet. Elle est constituée par une jante J et des rayons K, le moyeu H constituant le pivot de la mitrailleuse L. Le personnel se place sur cette plate-forme. La communication avec la cheminée et la nacelle se fait par une trappe M placée entre deux rayons consécutifs. Cette communication est obtenue par un monte-charge intérieur N, dont la corde, passant sur un poulie O fixée à la plate-forme, est manœuvrée de la nacelle, ou bien par des échelons P placés le long de la cheminée. La mode de suspension de la plate-forme rappelle celui réalisé par le ballon sphérique pour porter le cercle de charge par l'intermédiaire d'un filet. On pourrait concevoir le cratère comme formé par une infinité de ballons sphériques ayant comme rayon celui du cratère, ces sphériques étant répartis autour de l'axe de la cheminée, on n'utiliserait de la surface de ces sphériques que des zones infiniment petites tournées vers l'axe.

Paul ROUSSEAU.



LE " DUPUY-DE-LOME ", CONSTRUIT PAR LA MAISON CLÉMENT-BAYARD EFFECTUANT SES PREMIERS ESSAIS



LE BREVET BAYARD-CLÉMENT

1. Coupe par l'axe du dirigeable. — 2. Plan de la plate-forme. — 3. Coupe de la plate-forme, montrant le montage d'une mitrailleuse sur le moyeu.

## Le Concours International de Lancer du Fishing-Club de France

**L**e Fishing-Club de France, éminemment attentif au développement de la pêche sportive, vient de donner, sous la présidence du vicomte Paul de Pitray, une série d'épreuves réjouissantes pour les spectateurs et lucratives pour les concurrents.

L'honneur de l'idée revient à ceux qui, les premiers, ont mis en valeur la pêche sportive, à ce petit groupe de dilettantes qui, sous la présidence du prince Pierre d'Arenberg, créèrent le Casting-Club.

Lancer le spinning au Vélodrome Buffalo, passe encore! Mais on voyait mal les plus fines mouches d'Angleterre, les premiers pêcheurs de truites et de saumons conviés à disputer, sur le gazon, des prix importants comme les prix offerts par plusieurs de nos ministres. Déjà, ceux à qui la critique est aisée avaient taxé l'innovation d'enfantillage saugrenu.

L'ingénieur Bergès s'était fait une juste coquetterie de réserver la surprise. En deux heures, la nuit tombée, il schématisa hardiment, plutôt qu'il ne construisit un bac de 34 mètres de long sur 8 mètres de large et 5 centimètres d'épaisseur; le fond était de toiles à bâches maintenues par un simple cadre de sapin en planches dites d'« un pouce ». Au total : 54.000 litres d'eau.

C'est là qu'évoluèrent, susurantes et légères, mais précises dans leur affolement, les « soldats », les « red spinners », les « conchy-bondhu » et toute la faune étincelante et maligne des « hackle flies » et des « palmers ».

Ce ne fut qu'émotion dans cette épreuve et parmi les poissons venus de Seine pour figurer officiellement au tournoi; l'illusion fut telle que plusieurs en moururent, plus éprouvés que Tantale lui-même.

En mouche, comme en spinning, la longueur acquise compte

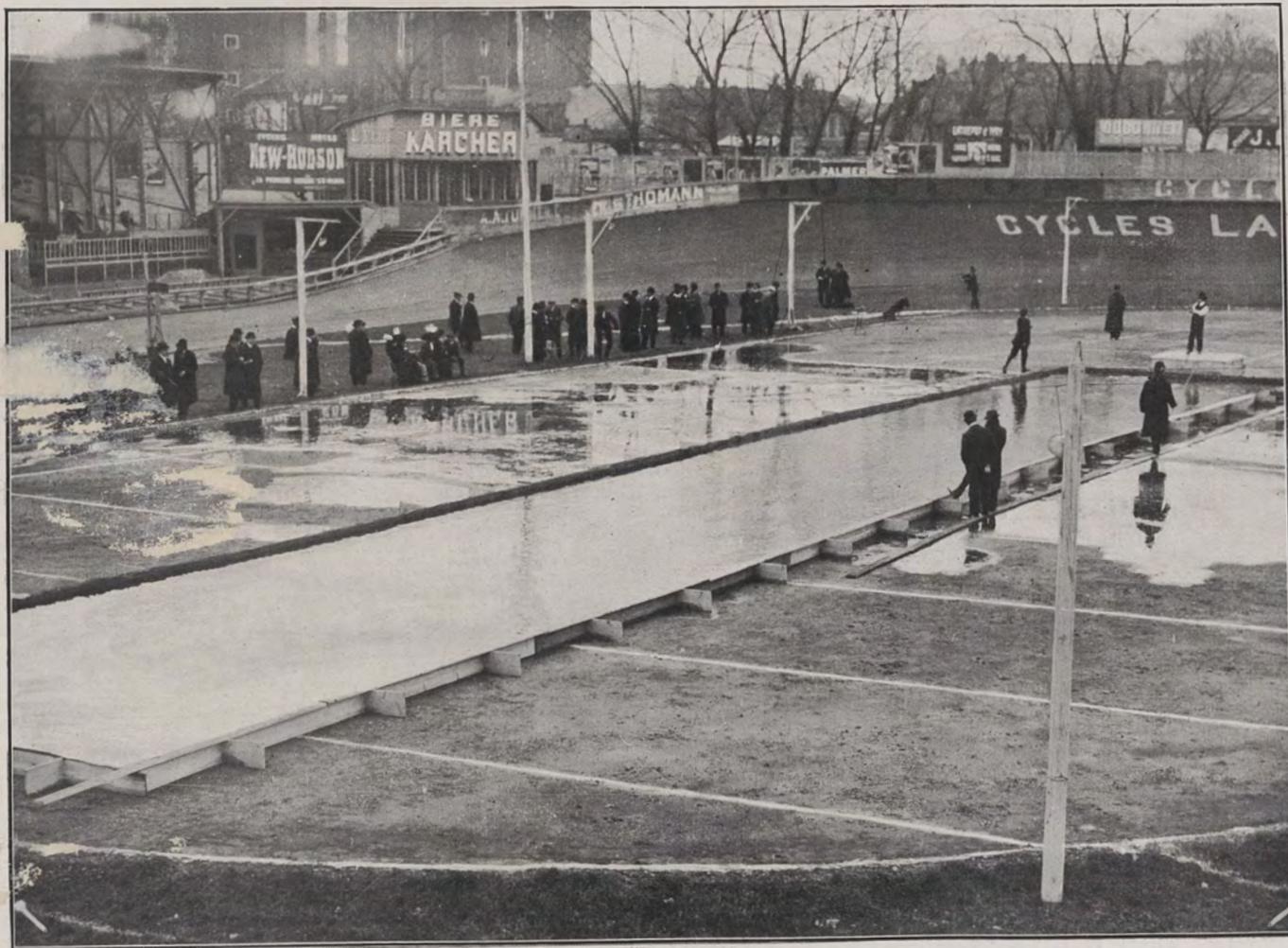


LES SIFFLEURS.  
QUELLE QUE SOIT LA DISTANCE PARCOURUE  
LE COUP EST NUL SI LA LIGNE  
A TOUCHÉ TERRE EN ARRIÈRE

seule; le style n'apporte pas davantage. Aussi, dans l'épreuve de mouche à truite gagnée par Seuttin (Belge), un lanceur énergique et fort entraîné, Seuttin (26 m. 50), ne l'emporte-t-il sur Bouglé (23 m. 75) que par la distance. C'est avec une incontestable maîtrise que le distingué vice-président du Casting-Club allonge la soie; il l'a prouvé en enlevant par deux fois à Hughes les épreuves de précision, notamment par 5 points à 20 mètres, dans le prix Tuckermann. Et l'Anglais est un sportsman dont la haute réputation n'est point surfaite, témoin la poignée de médailles d'or et d'argent qu'il remporte cette fois encore.

Ed. Louche fait 70 mètres au poids de 40 gr., et le record de Campbell Muir n'est supérieur que de 5 m. 60 à son lancer.

A propos de record, on s'illusionne étrangement sur la distance.



LE GRAND BAC, PENDANT L'ÉPREUVE DU LANCER DE LA MOUCHE ARTIFICIELLE

Pour peu qu'un monsieur sache remplir son panier, il lui naît des témoins qui affirment l'avoir vu prendre une truite à 40 ou 50 mètres, encore ajoutent-ils «... au moins!», en dépit des cotes officielles. Les voici, de par les recordmen du monde, seuls qualifiés pour trancher le différend.

— Mouche à saumon, distance : 45 mètres, W.-M. Plevins; mouche à saumon, obstacle en arrière : 38 m. 20, Campbell Muir; mouche à truite, distance : 42 m. 56, H.-C. Golcher; mouche à truite, obstacle en arrière : 31 mètres, H.-W. Hawes; lancer du moulinet : 7 gr. 5, 44 mètres, W.-M. Plevins; 15 gr., 62 m. 50, W. Wiesmann; 40 gr., 75 m. 60, D.-E. Campbell Muir; 70 gr., 98 m. 50, A.-P. Decantelle.

Somme toute, le concours nous a révélé d'excellents juniors. J'allais dire de préexcellents, mais il convient, à ceux qui ont le souci du bon ordre, de ménager le prestige des anciens... Je ne puis cependant point passer sous silence les 58 m. 10 de Bergès père et junior, au poids de 15 grammes, contre 54 m. 50 à A.-P. Decantelle, dans la classe supérieure, quand le record du monde, établi l'an dernier par notre compatriote Wiesmann, de Lyon, est de 62 m. 50. Les succès de l'élève sont un reflet de la science du maître et le Pérugin a toujours tiré gloire et vanité du génie de Raphaël. C'était justice.

Cognart et Deiches font, respectivement, 62 m. 25 au poids de 40 gr. et 40 m. 30 au poids de 7 gr. 50, et si Bergès père et senior, cette fois, rentre par 90 m. 50 aux 70 gr., contre 89 mètres sec, à son bon maître, il n'en appert pas moins que Maymou, en junior, donne indiscutablement 90 mètres, ce qui n'est guère qu'à 8 m. 50 du record du monde. La hardiesse et le style de ce lanceur en font augurer un compétiteur sérieux pour l'an prochain.

Un Belge, M. Telquel, qui remporte le prix Camus, donne 24 m. 50 en junior, tandis que Hughes, battant les seniors, ne donne que 28 m. 75. Vous me direz : « 28 m. 75 n'est pas de la main d'un enfant! » Je le sais, mais 21 m. 75 à Flameng et 20 mètres à de Brequeville ne l'est pas non plus. Hughes, dans le prix René Orhac, fait 26 mètres à la canne de 170 gr., battu de 50 centimètres seulement par

Seuttin. Ed. Louche remporte par 23 m. 75 le prix du comte P. de Mazin, en junior cette fois.

Au surplus, voilà des performances dont les plus modestes ne sont guère faites pour encourager les novices et je craindrais, en les citant, de paralyser l'effort, si un tout petit enfant n'était venu donner

la note exacte de ce qu'exige la pêche pratique. Le jeune Bergès, fils du junior précédent, a huit ans, ou prétend les avoir, bien qu'ils ne soient pas révolus. Il gagne le prix des « Journalistes de Chasse et Pêche » par d'habiles lancers à une douzaine de mètres (11 m. 85). Quoi de mieux!

Mais puisqu'au delà de 14 mètres — et c'est loin déjà! — le moulinet est inévitable de la ligne donne au poisson toute facilité de réintégrer la berge natale, il faut beaucoup attendre de celui qui sait être précis à cette distance.

Et puis il y a davantage encore, dans le geste de ce tout petit, qu'un succès olympique : il y a une consécration sportive à laquelle les parents d'aujourd'hui n'attachent souvent pas assez d'intérêt. Il faut distraire la jeunesse, la rendre habile et endurante, jalouse même un tantinet du succès des tournaements. Fi de ces petits-maitres guindés qui

parlent de la vie avec un positivisme glacial et qui n'ont pas vingt ans. Ces insupportables s'étiolent, harassés d'eux-mêmes et des autres, sans avoir jamais su rire. Il faut accorder sa part de temps à l'école buissonnière et c'est là, je crois, que j'ai appris le meilleur de ce que je sais. J'ai laissé pour ce qui me paraissait utile et même sans intérêt les leçons de Platon et la logique d'Aristote; je n'ai eu que de bonnes épaules : la vie est souvent assez dure pour qu'on s'inquiète d'avoir bon dos.

En fait d'école buissonnière, un sportsman, M. Baumé, grand amateur de pisciculture, vient de nous en montrer l'irrésistible chemin. Pour lui, la truite de deux livres, chétive et maladroite, n'a droit de cité que dans un bac d'alevinage. Elle n'est pas digne du pêcheur sportif. — Aussi, M. Baumé vient-il d'aménager en Normandie une pêche à truites dans laquelle il propose d'importer de ses piscicultures de Russie et d'Allemagne des sujets de huit à douze livres.

Je vous laisse sous cette idéale convoitise. Joseph LEVITRE.



LES CONCURRENTS DU CONCOURS INTERNATIONAL DE LANCER



HUGHES, LE FAMEUX LANCEUR ANGLAIS

## CHOSSES ET AUTRES



### Canots Automobiles et Hydro-Aéroplanes à Monaco.

Du 1<sup>er</sup> au 15 avril aura lieu, en 1913 comme chaque année, le meeting de navigation automobile. Il comportera deux parties bien distinctes : concours de canots, concours d'hydro-aéroplanes. Le calendrier de l'épreuve vient d'être fixé, le voici :

- 1<sup>er</sup> avril. — Inauguration de l'Exposition des canots.  
 2 avril. — Mise à l'eau et essais des canots.  
 3 avril. — Inauguration de l'Exposition des hydro-aéroplanes ; essais des canots automobiles.  
 4 avril. — Essais divers.  
 5 avril. — Matin : Prix de l'International Sporting-Club, 50 kilomètres handicap. Trois premières séries cruisers.  
 Soir : Prix du Premier Pas, 50 kilomètres scratch.  
 6 avril. — Matin : Prix de la Méditerranée, 50 kilomètres handicap.  
 Soir : Prix de la Côte d'Azur, 50 kilomètres scratch. Cruisers 4<sup>e</sup> série.  
 7 avril. — Matin : Prix de la Riviera, 50 kilomètres scratch. Cruisers 5<sup>e</sup> série.  
 Soir : Prix de Monaco, 50 kilomètres scratch. Hydroaéroplanes.  
 8 avril. — Matin : Prix des Dames, handicap corrigé, 50 kilomètres.  
 Soir : Prix de Monte Carlo, 50 kilomètres scratch. Racers.  
 9 avril. — Eliminatoires de la Coupe des Nations et Grand Critérium des 22 pieds, 40 mille marins (environ).  
 10 avril. — Championnat de la Mer, 200 kilomètres scratch. Cruisers.  
 11 avril. — Coupe des Nations, 150 kilomètres scratch. 3 canots par nation.  
 12 avril. — Grand Prix des Hydroaéroplanes (1<sup>re</sup> journée), course croisière.

13 avril. — Coupe de S. A. S. le Prince de Monaco, 1 mille arrêté et 1 kilomètre lancé (scratch). Canots automobiles.

14 avril. — Grand Prix des Hydroaéroplanes (2<sup>e</sup> journée), 500 kilomètres.

Le parcours choisi pour la course croisière des hydroaéroplanes est Monaco-San Remo-Monaco-Beaulieu-Monaco et à Monaco.

La deuxième journée du Grand Prix des hydroaéroplanes comportera deux escales en mer.

125.000 francs de prix en espèces et de nombreux objets d'art seront attribués aux divers vainqueurs.



### Le meeting d'hiver du Club Alpin Français.

Le Club Alpin Français organise, du 31 janvier au 4 février 1913 (jour gras), à Gérardmer, son annuel concours international de ski, avec le concours des Sections des Hautes-Vosges, de Belfort et des Vosges, et de la Société des Sports d'Hiver de Gérardmer.

En voici le programme : Vendredi 31 janvier. — Arrivée. Réunion de la Commission des Sports d'Hiver, des membres du jury, des commissaires, chefs d'équipes. Excursions en traîneaux. Séance d'inauguration du Congrès national de ski.

Samedi 1<sup>er</sup> février. — 8 heures du matin : Course de fond militaire par équipes (reconnaissance et tir).

9 heures : Course de fond par équipes de sociétés de ski affiliées.

9 h. 1/2 : Courses de guides.

Dimanche 2 février. — 8 h. 1/2 : course de vitesse militaire.

9 h. 1/2 : Epreuves de style et d'arrêt (civiles) dames, seniors et juniors.

10 h. 1/2 : Course de juniors.

2 heures : Epreuves de saut nationales et internationales (civiles).

Lundi 3 février : 8 heures : Course de fond nationale et internationale (maximum 18 kilomètres). Classement spécial pour agents forestiers, douaniers, pompiers, gendarmes, facteurs, etc.

10 h. 1/2 : Courses de dames.

2 heures : Saut militaire, style et arrêt militaires.

5 h. 1/2 : Séance de clôture du Congrès national de ski.

Mardi-Gras 4 février. — 7 heures : Course de grand fond (environ 60 kilomètres). Coupe des Vosges.

1 h. 1/2 : Exercices de saut pour les champions nationaux et internationaux.

4 h. 1/2 : Distribution des récompenses.

7 h. 1/2 : Banquet.



### Bibliographie.

Vient de paraître : *Dressage du Chien d'arrêt au collier de force*, par JOSEPH LEVITRE, ancien garde-chasse, officier d'Académie, chevalier du Mérite agricole. Préface de M. GABRIEL DE SAINT-AGNAN. Un volume in-16 Jésus de VIII-64 pages avec 13 illustrations. Broché, 2 fr. — Paris, LUCIEN LAVEUR, éditeur, 13, rue des Saints-Pères (VI<sup>e</sup>).

L'auteur très apprécié de l'*Organisation des chasses* et de l'*Alphabet du Piégeage* expose dans un nouveau volume la méthode de dressage du chien d'arrêt au collier de force. Tout chien doit obéir et rapporter, la maladresse ou l'ignorance du chasseur sont seuls responsables de son indiscipline. Pour obtenir de l'élève l'attention, l'obéissance et la soumission complète, il est indispensable d'user d'une certaine rigueur et le collier de force est devenu d'un usage universel parmi les dresseurs. Mais rigueur n'est pas brutalité et ceux qui auront appris de M. Joseph Levitre à agir avec sang-froid et méthode, sauront régler l'usage d'un instrument de contrainte suspect aux âmes sensibles.

Les encouragements de M. Gabriel de Saint-Agnan, auteur de la préface, de M. Amédée Bonomet, lauréat des field-trials et des expositions canines, à qui le livre est dédié, joints à la réputation de l'auteur, sont de sûrs garants du bon accueil que le public fera à ce livre.

## PETITES ANNONCES

### OFFICIERS MINISTÉRIELS

CHATEAU PARC de LABBEVILLE, pr. l'Isle-Adam (S.-et-O.), 82.000<sup>m</sup> Riv., arbr. sécul. M. a p : 400.000 fr. Adj. Ch. Not., Paris, 17 déc. M<sup>re</sup> Legay et Laverne, not., 20, r. la Tour-des-Dames (9<sup>e</sup>). N.

### AVIS A NOS ABONNÉS

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit gratuitement à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes ; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bureau du journal, il devra envoyer avec son annonce la somme de UN FRANC pour frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine : Mardi, 10 heures.

"Marionnette", jument irlandaise très connue, gagnant coupe Bruxelles, épreuve puissance Paris, très beau modèle, apte faire excellente poulinière. Capitaine de Bonardi, Moulins-sur-Allier. 354

A vendre "Coquet", beauceron bas rouges, primé beauté et concours chiens policiers, pisteur remarquable. Essai à volonté. — A. Mouton, 3, boul. Carnot, Le Vésinet (S. et-O.). 333

Jument noire, 1<sup>m</sup>60, 8 ans, beaucoup de sang, très cheval de selle, grosse sauteuse, adroite, sage, montée dame, garanties. — Vicomte Lamettrie, Dinard. 346

Magnifique paire juments, grise et alezane, 1<sup>m</sup>64, très vite, montées et attelées, toutes garanties, papiers. De Parfouru, Servigny, Valognes, Manche. 353

Avantageux : très jolie jument de selle, 1<sup>m</sup>64, noire, 8 ans, brillante et excellente, très bien mise, vite et solide partout. pleine de qualités, 1.200 francs.

Une autre, baie, 4 ans 1/2, 1<sup>m</sup>63, très joli modèle, bien dessinée en jument de selle, excellente de service, jambes impeccables, très agréable montée, allures très coulantes et légères, vite, en toute confiance 1.400 fr. M. Céran Maillard, château de Saint-Ursin, par La Haye-Pesnel (Manche). 356

Histrion, par Apese, pur sang et Donzelle, 5 ans, 1<sup>m</sup>70, a chassé sous maître d'équipage, très vite aux trois allures, sage, s'attèle bien, garanties, 800 fr. De Beauregard, Aché, Alençon (Orne). 358

Jument baie, pur sang, importée d'Angleterre, 8 ans, 1<sup>m</sup>63, très jolie silhouette, branche, allures agréables. — Hongre alezan, queue longue, 5 ans, 1<sup>m</sup>60, par père pur sang, mère demi-sang, bien établi, allures charmantes, énergique, ferait ravissant cheval arme. Les chevaux habitués fouet, chien, trompe, sains, nets, vendus garantie et papiers. — Jument alezane pur sang, importée d'Angleterre, 1<sup>m</sup>58, ravissant modèle, très brillante, très vite, vendue avec ses papiers et garantie. — Hongre syrien blanc, 1<sup>m</sup>58, du type, adroit, passe partout monté en dame, sain, net, vendu avec garantie. André Morel, La Venerie, Signy-l'Abbaye (Ardennes). 357

Importés d'Angleterre, 5 huuters irlandais, 6 à 8 ans, 1<sup>m</sup>56 à 1<sup>m</sup>64, en plein travail, absolument nets et garantis 1.500 à 2.000 suivant cheval, large essai, toutes garanties. Comte Joseph Rochaid, Deux-Rives, Dinard. 351

A vendre : splendide jument de selle, alezane, 1<sup>m</sup>61, prend 5 ans, pleine de qualité, vite, très solide, merveilleuses allures, très souples, longues et légères, délicieux modèle de selle, jambes d'acier, sans défaut, toute confiance et garanties, impeccable partout, bête rare, 1.950 fr. M. Céran Maillard, château de Saint-Ursin, par La Haye-Pesnel (Manche). 355

A vendre : Irlandais 7 ans, bai brun, 1<sup>m</sup>62, pour gros poids, beaucoup d'os, énergique, gros sauteur, 1900 fr. et une ravissante jument gris pommelé, 5 ans, 1<sup>m</sup>51, infatigable, 1500 fr. Tous deux sains et nets, plein service, tout repos attelés et montés, large essai. M. Pierre Escudier, Le Jajolet, par Mortrée, Orne (Argentan-Gare). 352

Pour cause de démonte complète : 1<sup>o</sup> jument rouanne, 8 ans, en plein service Paris, saine, forte, très sage, peur de rien ; 2<sup>o</sup> pur sang,

9 ans, très bien mis, doux, sage, beau modèle ; 3<sup>o</sup> coupé Binder, victoria Mülbacher, caoutchoutés, excellent état ; harnais — cocher libre et recommandé. — Granger, 5, avenue Victor-Hugo, visible pension Bertho, 27 bis, av. d'Antin. 348

Vénerie, de DU FOUILLOUX, édition de 1585, suivie de la Fauconnerie de Franckières, de Guillaume TARDIF, etc. 120 fr. : Vénerie normande, édition de 1778, de LEVERRIER de LA CONTERIE, 70 fr. — M. de Peyran, place Decazes, Libourne. 347

Demande, d'occasion, selle de dame, taille moyenne, type modern, fourches à droite. — Comte de Comminges, Clairoux par Compiègne (Oise). 343

Ensemble ou séparément, belle et bonne paire carrossiers bais, sages, forts, plein service, garanties 4.000 fr. — Comte Joseph Rochaid, Deux-Rives (Dinard). 350

Le Gérant : P. JBANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, Paris  
 Un directeur, P. MONOD.

BRISE EMBAUMÉE  
 VIOLETTE  
 ED. PINAUD. PARIS

